



Viabilité des universités : Données sur les signaux

Harvey P. Weingarten, Martin Hicks, Linda Jonker et Greg Moran
Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur
Le 24 janvier 2017



Conseil ontarien
de la qualité de
l'enseignement supérieur

Publié par le

Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur

1, rue Yonge, bureau 2402
Toronto (Ontario) Canada, M5E 1E5

Téléphone : 416 212-3893
Télécopieur : 416 212-3899
Site Web : www.heqco.ca
Courriel : info@heqco.ca

Se référer au présent document comme suit :

Weingarten, H. P., Hicks, M., Jonker, L. et Moran, G. 2017. *Viabilité des universités : Données sur les signaux*, Toronto, Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur.

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2017

Introduction

En juillet 2016, le Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur (COQES) a publié le rapport [*Comprendre la viabilité du système d'éducation postsecondaire de l'Ontario et de ses établissements : Cadre*](#) (Weingarten, Hicks et Moran, 2016). Voici les messages importants que contenait le rapport :

1. La viabilité ne concerne pas que les aspects financiers. Elle est aussi liée à la qualité de l'éducation et à l'expérience scolaire que les établissements peuvent offrir.
2. Les meilleurs régimes de viabilité sont ceux qui sont axés sur l'avenir et sont conçus pour prédire les difficultés futures.
3. La tâche consistant à surmonter ces difficultés exige une collaboration entre le gouvernement et les établissements. Les outils disponibles sont liés de façon inextricable aux autres politiques et pratiques, comme la planification des inscriptions, la politique liée aux frais d'inscription, les formules de financement, la différenciation et l'autonomie des établissements.

Dans leur conclusion, les auteurs du rapport soulignent que l'évaluation complète des difficultés éprouvées par les établissements d'enseignement postsecondaire de l'Ontario au chapitre de la viabilité ainsi que l'examen des solutions efficaces doivent reposer sur des données probantes. Cela comprend l'utilisation des données pour mieux déterminer quels établissements courent le plus de risque sur le plan de la viabilité actuellement et à l'avenir et pour entamer par la suite des discussions avec ces établissements et le gouvernement en vue d'étudier les moyens d'atténuer ces risques.

Il existe plusieurs raisons pour lesquelles il est si urgent de mieux comprendre le risque lié à la viabilité des divers établissements. Les défis financiers des établissements ne cessent d'augmenter. La croissance des effectifs a constitué la principale stratégie pour accroître les recettes, et nous savons que les facteurs démographiques se sont retournés contre les perspectives d'une croissance supplémentaire des effectifs dans bon nombre d'établissements. Cette situation pourrait empirer lorsque le gouvernement, à la lumière de sa propre situation financière, déterminera s'il est en mesure d'accroître les affectations totales en fonds d'exploitation au même rythme qu'il l'a fait dans le passé (augmentation moyenne de 4 % par année au cours des dix dernières années¹).

Plus urgent encore, le gouvernement procède actuellement au renouvellement d'importants instruments de politique, qui comprend l'examen continu des formules de financement des universités et collèges, la négociation des nouvelles ententes de mandat stratégiques et l'élaboration d'un tout nouveau cadre stratégique des droits de scolarité. S'ils reposent sur de bonnes données, ces instruments peuvent être adaptés pour régler les problèmes de viabilité, comme en gérant les flux d'inscriptions, en stabilisant les recettes, en orientant le système pour atteindre des résultats et en se penchant sur la productivité.

Dans le passé, les examens de la viabilité tendaient à être menés à l'échelle du système. Un exemple d'un examen mené à fond au cours des années se rapporte à la dissection des fonds par étudiant en Ontario comparativement à ceux des autres provinces. Toutefois, il est tout aussi important de

¹ Selon les données du Council of Ontario Finance Officers (COFO). Le taux de croissance moyen des recettes d'exploitation correspond au taux de croissance annuel moyen de 2004–2005 à 2014–2015.

comprendre les difficultés uniques éprouvées par chacune des 20 universités dans le système d'éducation de l'Ontario. Par exemple, les menaces d'ordre démographique varient d'une province à l'autre et n'ont pas toutes les mêmes répercussions sur les établissements selon la provenance de leurs étudiants. Les meilleures solutions devront en outre être personnalisées pour chaque établissement. Il importe que le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle (MESFP) comprenne mieux les défis en matière de viabilité que doivent relever les établissements afin d'adapter ses politiques et de fournir aux établissements une aide financière qui leur permettra d'atténuer les risques et de saisir les occasions qui se présenteront.

Comme nous l'avons souligné dans notre document *Cadre*, il est peu probable que les établissements d'enseignement de l'Ontario fassent faillite. Ils se sont montrés remarquablement habiles pour équilibrer les recettes et les dépenses même lorsqu'ils traversent des périodes de financement limité et doivent composer avec une insuffisance imminente de ressources budgétaires. Les problèmes de viabilité des établissements sont plus susceptibles d'avoir une incidence sur l'une des principales priorités stratégiques tant des établissements d'enseignement que du gouvernement provincial : la qualité et l'expérience scolaire. La viabilité devient un problème universitaire à mesure que les établissements d'enseignement apportent les changements requis pour maintenir un équilibre budgétaire.

Le présent document ne consiste pas en un rapport sur la responsabilisation des établissements d'enseignement. Aucun établissement n'exerce un contrôle exclusif ou même principal sur les nombreuses variables à l'origine de ses perspectives en matière de viabilité. Une partie de ce contrôle revient aux gouvernements, une autre aux candidats et étudiants, et d'autres facteurs (comme les facteurs démographiques) sont incontrôlables par les trois parties. Le présent document ne contient pas de conclusions au sujet de la situation d'universités données. Il se veut plutôt une première étape en vue de mieux comprendre les problèmes de viabilité auxquels font face les 20 universités de la province pour que le gouvernement et les établissements d'enseignement puissent travailler ensemble afin de tracer la meilleure voie à suivre pour chaque établissement.

Le fait d'anticiper et d'apaiser les préoccupations relatives à la viabilité de chaque établissement jette des bases solides et stables qui permettent aux étudiants d'obtenir leur diplôme en possédant les connaissances, habiletés, capacités et compétences qui favorisent la réussite personnelle et professionnelle et qui procurent au public un rendement économique et social adéquat de ses investissements.

Les données

Le présent rapport réunit des données qui clarifient la situation financière et les perspectives en matière de viabilité des 20 universités financées par l'État. Il n'établit cependant pas de seuils de viabilité ni ne signale les établissements d'enseignement qui peuvent les avoir franchis. Il ne propose pas non plus de mécanismes pour déclencher une intervention de l'extérieur. Qui plus est, il ne laisse certainement pas entendre que l'une des universités ontariennes n'est pas viable à ce moment-ci. S'il existe un certain sentiment d'urgence en vue de mieux comprendre la viabilité dans son ensemble, il n'y a aucune raison de paniquer au sujet de la situation actuelle. Le but d'entreprendre une enquête sur la viabilité fondée

sur des faits est de guider les mesures à prendre pour éviter des scénarios de panique dans les années à venir.

Comme le titre de ce rapport le laisse entendre, ces données sont des « signaux » dans la mesure où elles font ressortir la nécessité de mener un examen approfondi de certains des chiffres afin de mieux comprendre les circonstances sous-jacentes. Les lecteurs peuvent s'attendre à une série d'autres rapports du COQES qui présenteront des analyses plus exhaustives, comme une discussion des options possibles pour relever les défis liés à la viabilité révélés dans ces analyses.

Dans la plupart des cas, les données présentées dans ce rapport se trouvent dans le domaine public. Pourtant, ces données n'ont jamais été utilisées d'une manière visant expressément à éclaircir les problèmes de viabilité des universités. Manifestement, la viabilité est une question délicate et les établissements d'enseignement peuvent craindre à juste titre que le rapport serve à tirer des conclusions non justifiées. Nous avons tenté de prévenir ce genre d'interprétations erronées en évitant de classer les établissements et en prenant soin de ne pas imputer de cause ou responsabilité. Malgré tout, il importe de garder à l'esprit plusieurs mises en garde au moment de lire le rapport.

Premièrement, même si les données étaient les meilleures disponibles à ce moment-ci, elles comportent des limites. Par exemple, les indicateurs financiers inclus dans le rapport sont dépourvus des différents seuils de rendement convenus. Par conséquent, la comparaison entre les 20 établissements d'enseignement est uniquement relative (quel est le rendement de chaque établissement par rapport à celui du groupe) et non pas absolue (quel est le rendement de chaque établissement par rapport aux attentes minimales en matière de rendement). En dépit de ces lacunes inévitables, les données sont suffisamment fiables pour broser un tableau général valide des risques à la viabilité au sein du système universitaire. Les données sont adaptées aux buts qu'elles poursuivent et retarder l'analyse en attendant d'obtenir de meilleures données fera en sorte que la province et le système universitaire ne disposeront pas de tous les outils requis pour faire face à un avenir incertain.

Deuxièmement, en ce qui a trait au choix et à la présentation des données, nous sommes conscients que nous ne reprendrons pas toujours les diverses méthodes utilisées par les 20 établissements d'enseignement pour présenter des renseignements similaires à leurs collectivités internes ou conseils des gouverneurs. Par exemple, même des choses apparemment aussi simples que les inscriptions peuvent être représentées à juste titre de plusieurs façons : dénombrement des effectifs ou équivalents temps plein (ETP), étudiants à temps plein seulement ou à temps partiel également, inclure ou exclure les étudiants n'obtenant pas d'aide financière (comme les étudiants étrangers). Face à de si nombreuses options, nous avons dû faire des choix afin d'être en mesure de présenter un rapport compréhensible. Dans l'ensemble, nous sommes convaincus que le récit raconté par ces données est stable, peu importe les variantes précises que nous aurions pu raisonnablement choisir aux fins de présentation.

Enfin, dans la présentation des données pour les 20 établissements d'enseignement, nous ne pouvons pas inclure aussi tous les commentaires contextuels qui pourraient être ajoutés dans le cadre d'une conversation approfondie à leur sujet. Par exemple, nous avons condensé des renseignements provenant de centaines de pages d'états financiers des établissements, qui comprenaient beaucoup de notes, en une série de chiffres agrégés représentatifs de la santé financière globale des 20 universités. Cette adaptation s'imposait pour produire un résumé provincial compréhensible. Étant donné que l'un

des résultats souhaités est une conversation plus en profondeur avec les établissements d'enseignement, c'est à ce stade-là que les autres commentaires contextuels peuvent être présentés.

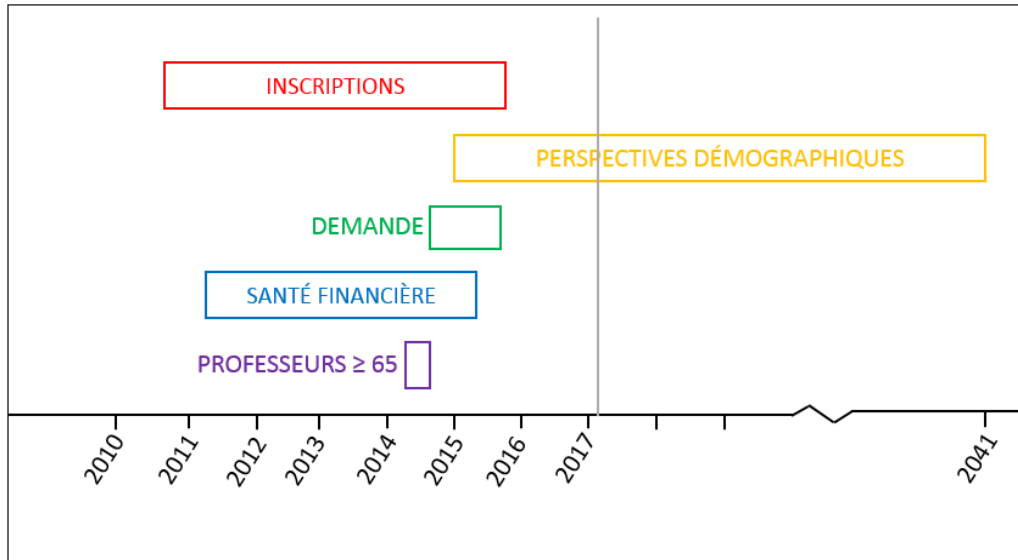
Les indicateurs des signaux

Sur quels fondements pourrait-on lancer les conversations avec le gouvernement et chacun des établissements d'enseignement au sujet des vulnérabilités financières et opérationnelles et des moyens de les atténuer? Dans les pages qui suivent, nous décrivons une série d'indicateurs des signaux méritant d'être étudiés si nous souhaitons obtenir un aperçu des problèmes de viabilité avec lesquels les établissements d'enseignement de l'Ontario sont aux prises. Voici ces indicateurs :

- Les tendances relatives aux **inscriptions** dans les établissements d'enseignement au cours des cinq dernières années — les hausses d'inscriptions représentent le coussin le plus efficace à la disposition des établissements d'enseignement pour compenser un manque à gagner et, à l'inverse, une baisse des effectifs présentera probablement une menace financière.
- Les **perspectives démographiques** régionales pour les 18 à 20 ans — elles donnent une idée des défis imminents que les établissements d'enseignement devront peut-être relever en ce qui a trait aux effectifs au cours des 20 prochaines années.
- Les perspectives de la **demande** pour chaque établissement selon les notes des nouveaux étudiants et le rapport candidats-étudiants inscrits de l'établissement.
- Un résumé de la **santé financière** fondé sur un ensemble d'indicateurs communs établis par les universités et le MESFP — il s'agit des principaux rapports financiers pouvant indiquer le début de difficultés à surmonter par un établissement donné ou par l'ensemble du système.
- Le pourcentage de **professeurs ayant plus de 65 ans** — un indicateur que nous avons signalé dans notre premier rapport sur la viabilité en tant qu'élément exerçant des pressions sur les dépenses et qui doit être analysé en profondeur.

Ces indicateurs des signaux s'échelonnent sur plusieurs périodes, tant passées que prospectives, comme l'illustre le Graphique 1.

Graphique 1 : Échéancier pour les indicateurs présentés dans ce rapport



Dans la conclusion de ce rapport, nous présentons un tableau sommaire (Tableau 6) reposant sur les cinq domaines liés aux indicateurs afin de donner un aperçu général des signaux composites de la viabilité pour l'ensemble des universités.

Évolution des inscriptions sur cinq ans

La croissance des inscriptions a constitué la stratégie procurant le plus d'avantages financiers qu'une université ontarienne peut adopter pour accroître ses recettes. À part le financement à des fins spéciales occasionnel et relativement faible, la formule de financement des universités récompense uniquement les hausses d'inscriptions. Par conséquent, les nouveaux fonds octroyés par la province au cours des 10 dernières années ont servi majoritairement à soutenir la croissance des inscriptions. Depuis 2005, les inscriptions des étudiants canadiens du premier cycle ont été financées à mesure qu'elles se sont concrétisées à l'échelle de la province, et le nombre de places pour étudiants des cycles supérieurs financées a augmenté comme suite à plusieurs vagues de nouveaux investissements. Chaque étudiant supplémentaire (canadien ou étranger) fait augmenter les recettes en droits de scolarité de l'établissement. Les subventions gouvernementales et les frais d'inscription représentent 86 %² des recettes d'exploitation des universités. Les établissements d'enseignement ne disposent pas d'autres sources de recettes supplémentaires pour compenser les coûts de l'inflation qui, dans leur cas, augmentent principalement en fonction des règlements salariaux conclus. Pour tout dire, les établissements d'enseignement qui ont augmenté leur effectif ont aussi été en mesure d'accroître leurs recettes pour faire face aux hausses des dépenses, et vice versa³.


² Selon les données de 2014–2015 du Council of Ontario Finance Officers (COFO).

³ Pour prendre connaissance d'un examen plus détaillé de la formule de financement fondée sur les inscriptions, veuillez consulter le rapport du COQES de 2015 : *Mise en contexte du modèle de financement des universités de l'Ontario*.

Dans le Tableau 1, les données relatives aux effectifs en équivalent temps plein (ETP) ont servi à comparer l'évolution des inscriptions au sein des établissements au cours des trois, cinq et dix dernières années. L'évolution en pourcentage des inscriptions des cinq dernières années est incluse dans le tableau sommaire (Tableau 6) présenté dans la conclusion du rapport.

Tableau 1 : Effectifs en équivalent temps plein et tendances au fil des ans

	<u>Effectifs en ETP</u>				<u>Évolution des inscriptions en</u>		
	2005-2006	2010-2011	2012-2013	2015-2016	10 ans	5 ans	3 ans
Algoma	818	1 028	1 342	1 323	62 %*	29 %	-1 %
Brock	14 156	15 693	16 574	16 801	19 %	7 %	1 %
Carleton	20 540	22 497	24 161	26 044	27 %	16 %	8 %
Guelph	19 379	24 725	25 948	26 909	39 %	9 %	4 %
Lakehead	7 148	8 193	8 392	7 800	9 %	-5 %	-7 %
Laurentienne	7 062	8 062	8 073	8 041	14 %	0 %	0 %
McMaster	22 798	26 543	27 518	27 872	22 %	5 %	1 %
Nipissing	5 181	5 344	5 188	4 376	-16 %	-18 %	-16 %
EADO	2 866	3 614	4 117	4 022	40 %	11 %	-2 %
Ottawa	27 881	34 961	37 227	37 733	35 %	8 %	1 %
IUTO	2 880	6 761	8 164	8 649	200 %*	28 %	6 %
Queen's	19 743	22 481	23 049	25 582	30 %	14 %	11 %
Ryerson	23 596	28 560	30 664	36 252	54 %	27 %	18 %
Toronto	64 831	72 882	76 954	83 368	29 %	14 %	8 %
Trent	7 474	7 344	7 609	7 753	4 %	6 %	2 %
Waterloo	24 102	31 387	33 555	35 568	48 %	13 %	6 %
Western	32 743	34 995	36 203	36 901	13 %	5 %	2 %
Laurier	12 453	15 874	17 246	17 468	40 %	10 %	1 %
Windsor	15 215	14 675	15 083	14 736	-3 %	0 %	-2 %
York	41 783	47 948	48 817	46 577	11 %	-3 %	-5 %



Incluse dans le sommaire

Source : MESFP. Les effectifs en ETP comprennent tous les étudiants — plein temps et temps partiel, admissibles et inadmissibles, grade et certificat. Les données pour les ETP du premier cycle comprennent tous les trimestres tandis que celles pour les ETP diplômés ne regroupent que les trimestres d'automne et d'été.

* Les tendances sur dix ans comprennent les courbes de croissance depuis le démarrage de deux établissements d'enseignement : IUTO a ouvert ses portes en septembre 2003; Algoma est devenue une université autonome en 2008.

Il importe de préciser que la capacité des établissements d'enseignement de croître dépend souvent de facteurs sur lesquels l'université n'exerce aucun contrôle direct. La politique du gouvernement peut

façonner les tendances relatives aux inscriptions, comme les décisions prises sur la façon de répartir les affectations pour les études supérieures entre les établissements d'enseignement ou la décision prise récemment par le gouvernement de réduire considérablement le nombre de places réservées à la formation du personnel enseignant. Cette dernière décision a eu une incidence disproportionnée sur les universités où la formation du personnel enseignant occupe une place importante parmi leurs différentes sources d'inscriptions.

Les universités mettent en œuvre diverses stratégies pour maintenir ou augmenter leurs effectifs — premier cycle ou cycles supérieurs, canadiens ou étrangers. L'Annexe A présente une ventilation des tendances d'inscription globales figurant dans le Tableau 1 en fonction des éléments suivants :

Perspectives démographiques

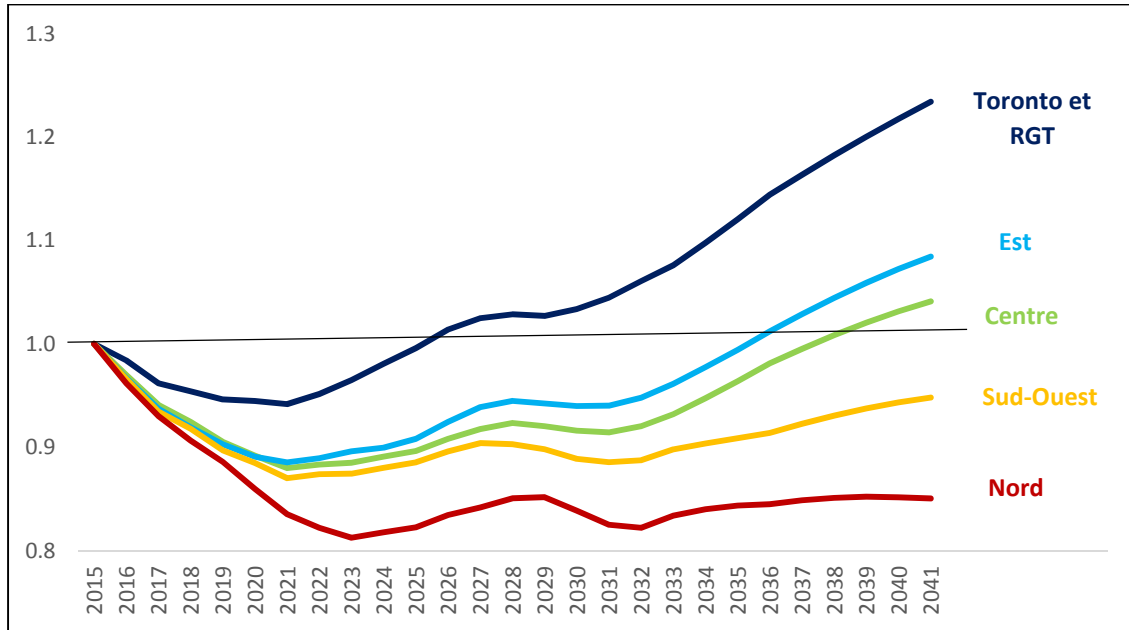
Si les inscriptions jouent un rôle déterminant dans la viabilité des établissements d'enseignement, ces derniers doivent donc tenir compte des perspectives concernant les étudiants potentiels.

Le nombre prévu de nouveaux étudiants universitaires âgés de 18 à 20 ans⁴ dans la province chutera d'environ 559 000 en 2015 à 507 000 en 2021, une baisse de 9 %. Ce nombre n'atteindra pas les niveaux enregistrés en 2015 avant 2033. Dans l'ensemble, pour les 20 prochaines années, les facteurs démographiques ne contribueront pas à la croissance des inscriptions comme ils l'ont fait dans le passé et pourraient même menacer le niveau des effectifs pour l'ensemble de la province.

Les tendances démographiques varient considérablement au sein de la province. La région du Grand Toronto (RGT), pour sa part, fera face à une réduction faible et de courte durée de la population en âge de suivre des études universitaires avant de reprendre sa croissance. À l'autre extrême, le bassin d'étudiants dans le nord de l'Ontario ne se rétablira pas. Le Graphique 2 indique les projections de la population des 18 à 20 ans de l'Ontario à l'échelle régionale, ventilées pour les cinq régions surveillées par le ministère des Finances de l'Ontario.

⁴ Comparativement aux autres provinces, l'Ontario compte un nombre relativement élevé de 18 à 24 ans et un taux relativement faible d'étudiants plus âgés fréquentant ses universités (COQES, 2013).

Graphique 2 : Projections de la population des 18 à 20 ans de l'Ontario par région



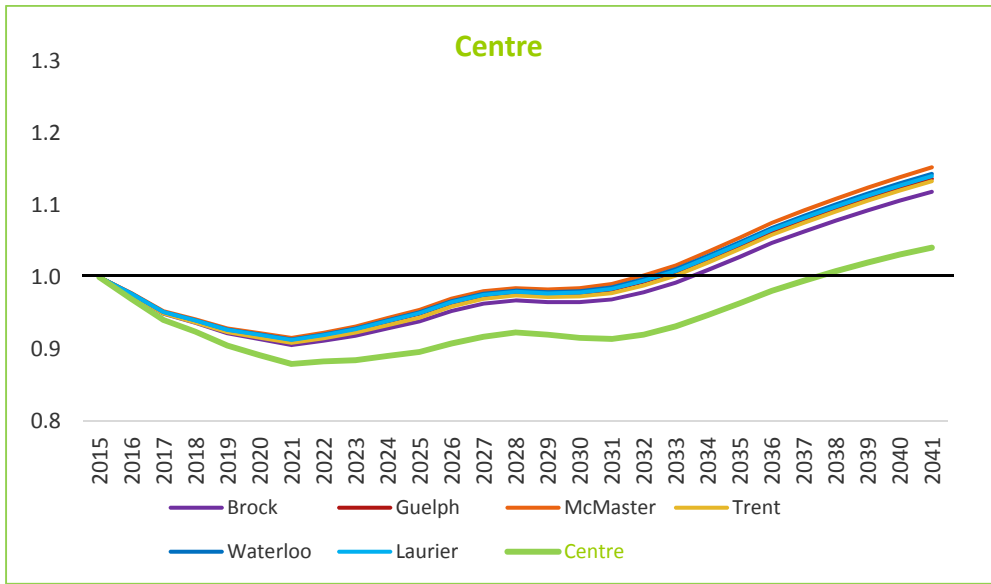
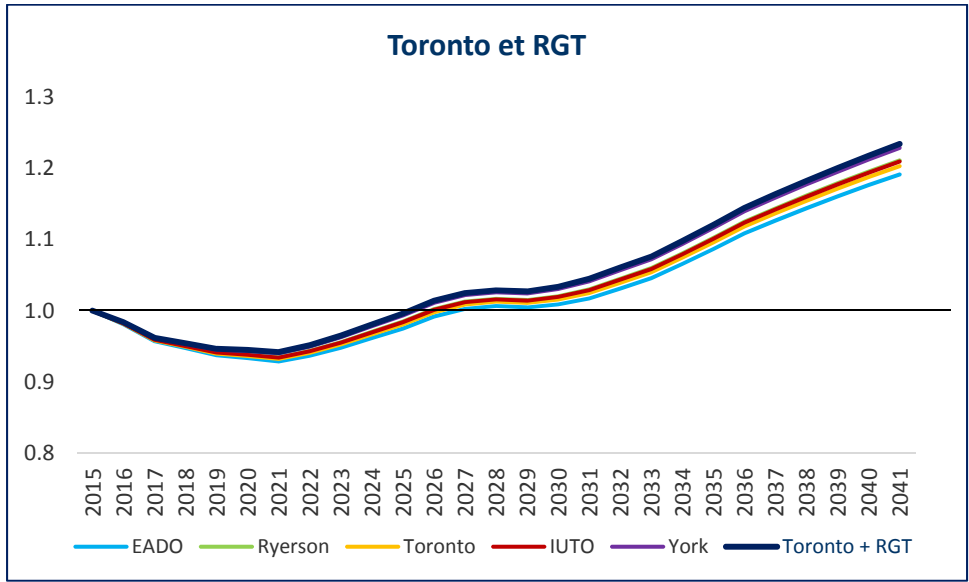
Source : Ministère des Finances de l'Ontario

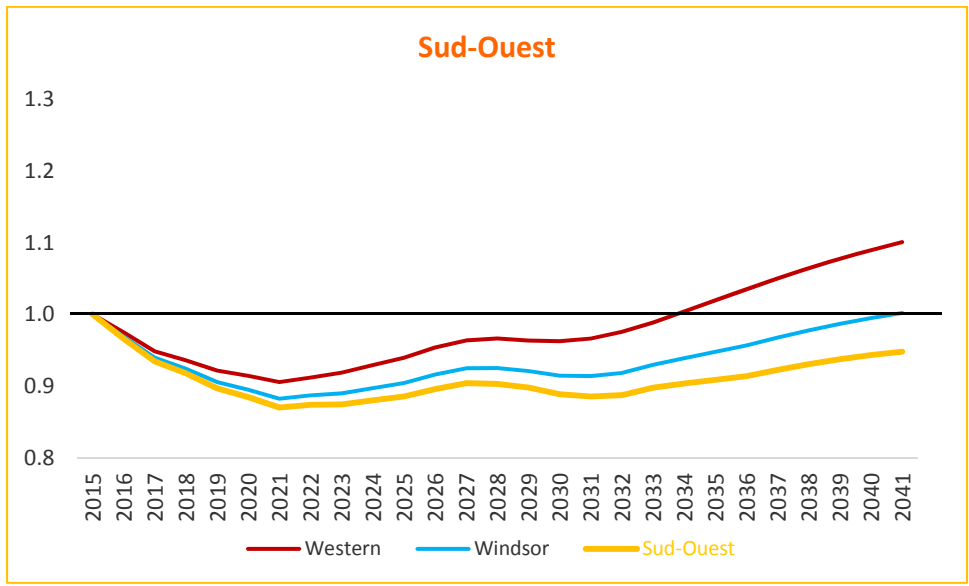
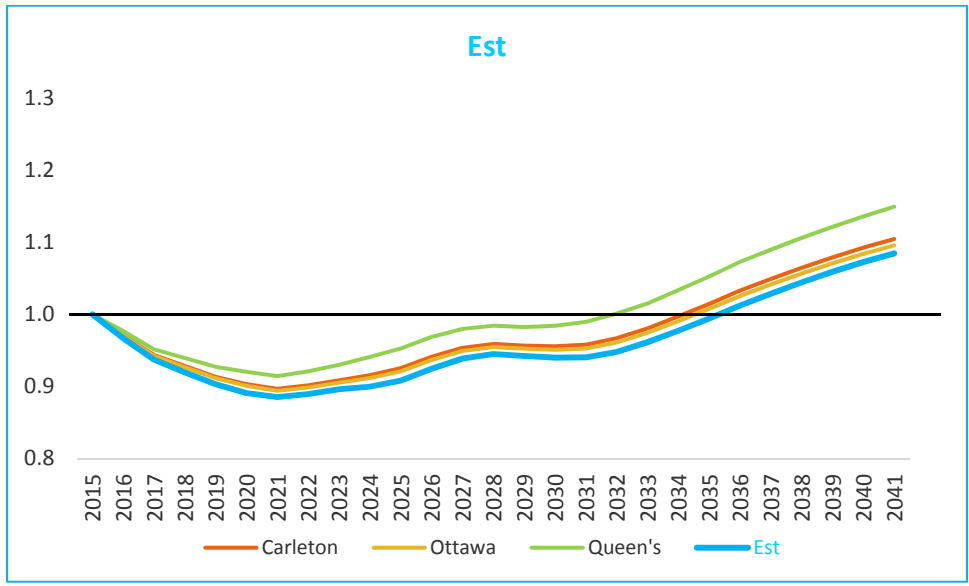
Les prévisions démographiques provinciales ne donnent pas d'indications au sujet des occasions et des tendances associées à l'inscription des étudiants provenant d'autres provinces ou d'autres pays. Toutefois, les Ontariens représentent la majorité des nouveaux étudiants de première année au plein temps premier cycle fréquentant nos 20 universités⁵.

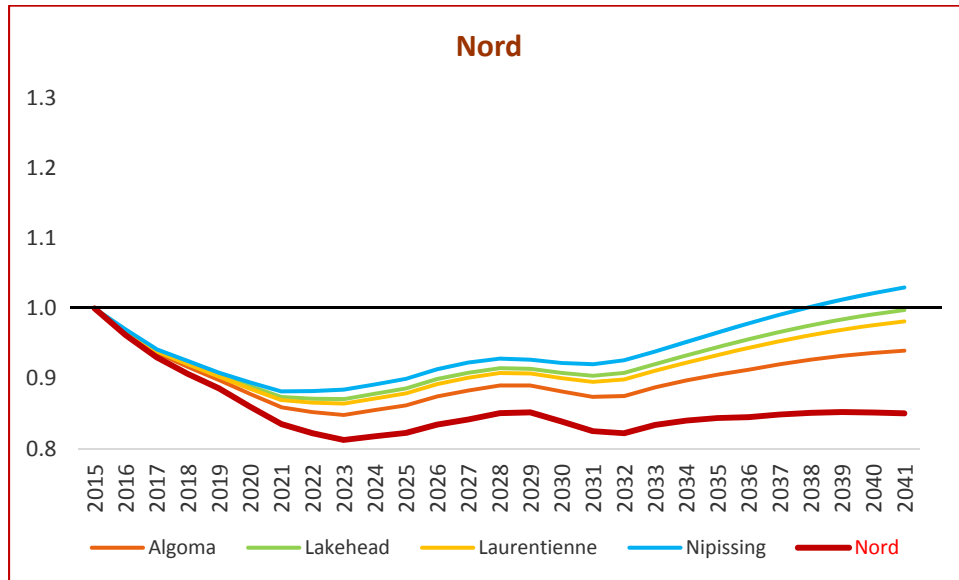
Nous savons que les établissements d'enseignement accueillent des étudiants de toutes les régions de la province, dans des proportions propres à chacun. À titre de référence, nous présentons à l'Annexe B la proportion de nouveaux étudiants du premier cycle de chaque université selon la région d'origine. Afin de modéliser les prévisions démographiques uniques pour chaque établissement, nous avons ensuite appliqué les projections de la population par région du ministère des Finances à la répartition de nouveaux étudiants de chaque université. Les prévisions sont présentées dans les graphiques 3.1 à 3.5 ci-après. Nous avons regroupé les universités en fonction de leur région d'accueil (campus principal) et avons fourni pour chaque région la projection régionale de référence indiquée dans le Graphique 2. L'Annexe B explique plus en détail la méthode utilisée pour calculer les inscriptions projetées.

⁵ Source : Le Conseil des Universités de l'Ontario base de données (CUDO) rapports qu'à l'automne 2014 le pourcentage de nouveaux étudiants de première année au plein temps premier cycle de l'Ontario varie de 73% à 97% dans les 20 universités.

Graphiques 3.1 à 3.5 : Projections démographiques des établissements par région








Résumé des perspectives démographiques

Pour résumer ces résultats aux fins de l'établissement de notre tableau sommaire global figurant dans la conclusion de ce rapport, le Tableau 2 présente le changement en pourcentage des projections démographiques modalisées par établissement de 2015 à :

- 2021 — lorsque les projections de la population des 18 à 20 ans de l'Ontario atteindront leur plus bas niveau;
- 2033 — lorsque la population des 18 à 20 ans devrait se rétablir à l'échelle provinciale;
- 2041 — soit la dernière année des prévisions démographiques du ministère des Finances.

**Tableau 2 : Changement en pourcentage
des projections démographiques de 2015 à**

	2021	2033	2041
Algoma	-14 %	-11 %	-6 %
Brock	-9 %	-1 %	12 %
Carleton	-10 %	-2 %	10 %
Guelph	-9 %	1 %	14 %
Lakehead	-13 %	-8 %	0 %
Laurentienne	-13 %	-9 %	-2 %
McMaster	-8 %	2 %	15 %
Nipissing	-12 %	-6 %	3 %
EADO	-7 %	5 %	19 %
Ottawa	-11 %	-3 %	10 %
IUTO	-7 %	6 %	21 %
Queen's	-9 %	2 %	15 %
Ryerson	-7 %	6 %	21 %
Toronto	-7 %	5 %	20 %
Trent	-9 %	0 %	13 %
Waterloo	-9 %	1 %	14 %
Western	-9 %	-1 %	10 %
Laurier	-9 %	1 %	14 %
Windsor	-12 %	-7 %	0 %
York	-6 %	7 %	23 %


Inclus dans le sommaire

Source : Ministère des Finances et MEAFP.

Dans la prochaine section du rapport, Perspectives de la demande, nous examinerons d'autres indicateurs portant sur les occasions à saisir par les universités pour surmonter les difficultés causées par leur contexte démographique local.

Perspectives de la demande

Mises à part les données démographiques régionales, certains établissements reçoivent-ils plus de demandes que d'autres? Le rapport sur la différenciation des universités que nous avons publié récemment comprenait un indice de la demande étudiante pour chacune des 20 universités qui était composé des cinq indicateurs suivants (Jonker et Hicks, 2016) :

- Le rapport entre les candidats et les étudiants inscrits pour chaque université
- Le pourcentage de candidats dont l'université représentait leur premier choix
- Le pourcentage d'étudiants provenant d'autres provinces
- Le pourcentage d'étudiants étrangers
- Le pourcentage de nouveaux étudiants du secondaire ayant une moyenne supérieure à 75 %

Comme suite à des consultations menées auprès de la communauté universitaire, nous avons axé nos efforts sur deux de ces cinq indicateurs en vue de les inclure dans le présent rapport comme indicateurs supplémentaires (en plus des indicateurs démographiques) de la demande à l'égard des différents établissements. Ces deux indicateurs révèlent la marge de manœuvre fournie par les éventuels étudiants supplémentaires à la disposition d'un établissement, peu importe ses perspectives démographiques.

Le pourcentage de nouveaux étudiants du secondaire ayant une moyenne supérieure à 75 %

En général, chaque université ontarienne accepte les candidats de son bassin sur la base des moyennes obtenues au secondaire. Les moyennes sont disponibles facilement et universellement. Elles servent à éliminer certains candidats du bassin, et sont généralement reconnues comme un indicateur prévisionnel efficace de la réussite à l'université. Elles font en outre fonction d'indicateur de la demande puisqu'elles représentent les préférences des étudiants. Les universités qui attirent des étudiants ayant des moyennes plus élevées disposent d'un bassin plus profond d'étudiants qualifiés dans lequel elles peuvent puiser.

Le Tableau 3 présente le pourcentage d'étudiants admis dans les universités publiques de l'Ontario, dont la moyenne au secondaire était supérieure à 75 %. Pour vérifier si les différents programmes offerts aux universités influencent cette mesure, nous avons aussi examiné la ventilation des moyennes au secondaire uniquement des étudiants inscrits aux programmes d'arts et de sciences, soit les programmes communs dans l'ensemble des universités, à l'exception de l'EADO. Les résultats étaient similaires.

Rapport entre les candidats et les étudiants inscrits



L'Ontario exploite un service centralisé de traitement des demandes pour les 20 universités publiques. Les étudiants prospectifs choisissent les établissements d'enseignement auxquels ils souhaitent présenter une demande. Cela permet d'analyser les établissements les plus sollicités. La plus simple mesure de cette demande serait le rapport entre les *candidats* et les étudiants inscrits.

Malheureusement, les données que les universités nous ont fournies ne nous permettent pas de calculer ce rapport, mais seulement celui moins précis du rapport entre le total des *candidats* et des

étudiants inscrits. Ce rapport est plus difficile à interpréter, car les étudiants peuvent présenter jusqu'à trois demandes à un établissement. Le nombre de demandes est donc supérieur à celui des candidats.

En l'absence de meilleures données des universités, nous utilisons les données disponibles relativement au rapport candidats et étudiants inscrits pour présenter un tableau généralisé de la demande (se reporter au Tableau 3). Nous aimerions que les universités publient des données plus significatives.

Tableau 3 : Perspectives de la demande

	Notes des nouveaux étudiants > 75 %	Rapport candidats : étudiants inscrits
Algoma	72 %	5:1
Brock	83 %	6:1
Carleton	87 %	6:1
Guelph	99 %	7:1
Lakehead	73 %	5:1
Laurentienne	83 %	5:1
McMaster	100 %	8:1
Nipissing	84 %	6:1
EADO	85 %	3:1
Ottawa	95 %	7:1
IUTO	76 %	6:1
Queen's	100 %	7:1
Ryerson	95 %	8:1
Toronto	98 %	6:1
Trent	77 %	6:1
Waterloo	100 %	6:1
Western	100 %	8:1
Laurier	88 %	7:1
Windsor	83 %	5:1
York	88 %	6:1
		
	Inclus dans le sommaire	

Source : Données universitaires communes de l'Ontario (DUCO). Les données reposent sur le nombre d'étudiants inscrits à temps plein ayant entrepris un programme de premier cycle à l'automne de 2014.

Indicateurs de la santé financière

Un groupe de travail formé de représentants du Conseil des universités de l'Ontario (CUO), du Council of Senior Administrative Officers (CSAO), du Council of Ontario Finance Officers (COFO) et du MESFP a établi une série d'indicateurs de la santé financière pour les universités. Les voici dans ses mots :

Le ratio des bénéfices nets/pertes nettes : Une mesure du rendement financier qui calcule le pourcentage des recettes d'un établissement contribuant véritablement à ses actifs nets. Elle donne une idée de la mesure dans laquelle un établissement réussit à gérer ses dépenses. Ce ratio vise à suivre les tendances relatives aux gains nets d'un établissement.

Le ratio des réserves primaires : Une mesure de la viabilité financière qui compare les actifs nets remplaçables au total des dépenses et qui fournit une indication de la solidité et de la souplesse financières d'un établissement en déterminant pendant combien de jours un établissement pourrait mener ses activités en n'utilisant que ses ressources financières pouvant être dépensées sans restrictions.

Le ratio de la viabilité : Un déterminant fondamental de la santé financière d'un établissement d'enseignement puisqu'il fournit une indication des fonds disponibles pouvant être utilisés si un établissement devait régler ses obligations à long terme.

Le ratio de la charge d'intérêts : Une mesure de l'abordabilité de la dette qui compare le niveau du service de la dette actuel au total des dépenses de l'établissement. Elle examine le pourcentage du total des sommes dépensées par un établissement au service de sa dette.

Le ratio des recettes nettes d'exploitation : Une mesure du rendement financier qui fournit une indication de la mesure dans laquelle les établissements d'enseignement produisent des mouvements de trésorerie positifs à long terme pour être viables sur le plan financier.

Le lecteur trouvera à l'Annexe C des définitions plus détaillées de chacun des cinq indicateurs.

Tendances relatives aux mesures de la santé financière de 2011–2012 à 2014–2015

Dans les graphiques 4.1 à 4.20, nous résumons de façon visuelle quatre années de données sur la santé financière (fournies à l'Annexe C) de chacune des 20 universités. Les graphiques présentent les lignes de tendance pour chacun des ratios définis ci-dessus.

En l'absence d'outils, comme un point de repère ou un seuil, pour déterminer si le rendement financier d'un établissement est à risque (ces outils n'ayant pas encore été élaborés et approuvés par le secteur), nous comparons simplement les ratios de la santé financière de chaque établissement à la moyenne du système. Par conséquent, un rapport négatif n'indique pas nécessairement que la santé financière d'un établissement est à risque, mais qu'elle est simplement inférieure à la moyenne du système. Nous encourageons le ministère et les universités à terminer le travail de sélection et de définition des indicateurs de la santé financière qu'ils ont accompli en attribuant également des seuils de bon rendement à chaque indicateur.

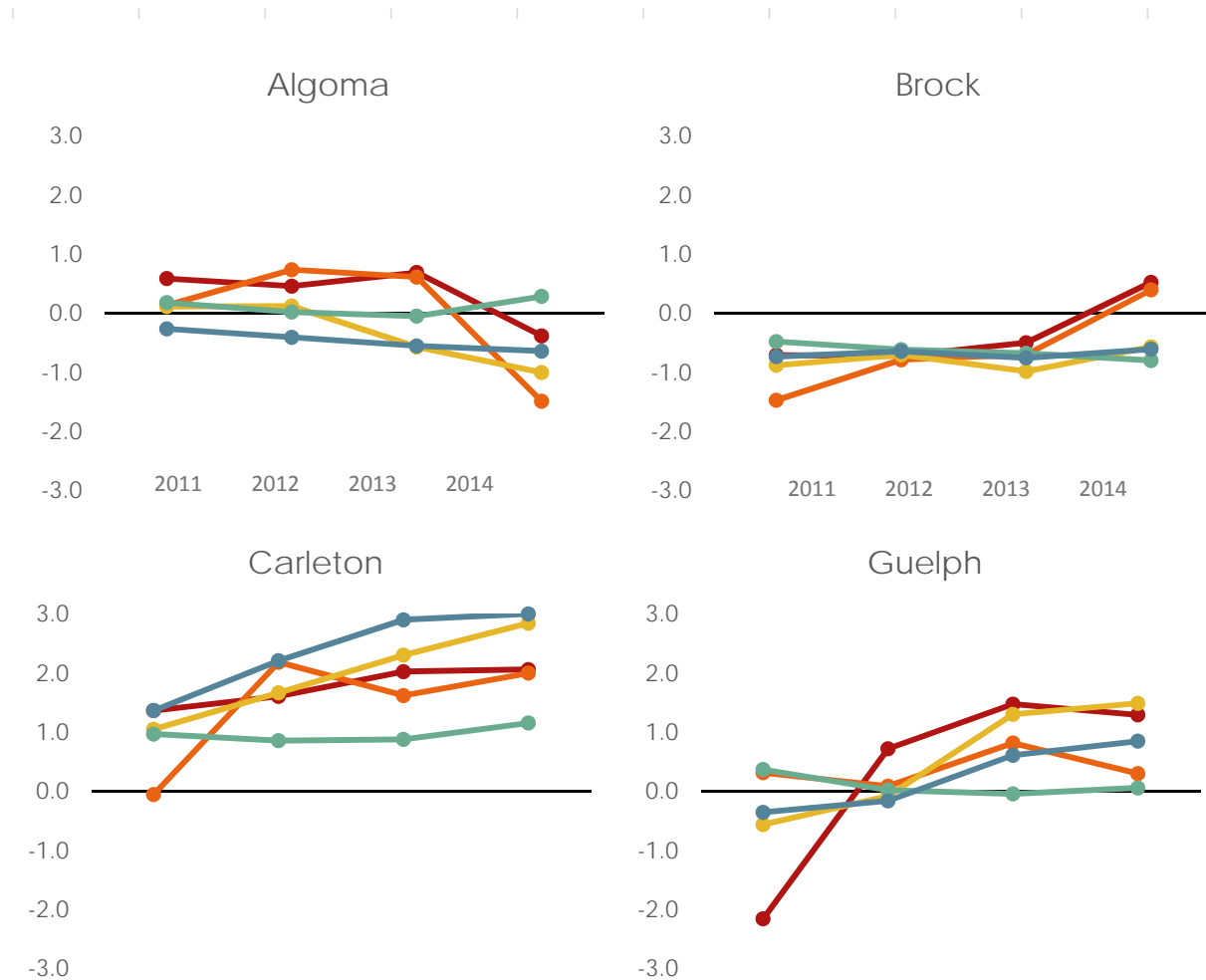
Pour être en mesure de superposer visuellement les indicateurs dans les graphiques 4.1 à 4.20, chacun des cinq ratios de la santé financière a été normalisé afin qu'une note de 0 représente la moyenne du

secteur pour les quatre années. Une note supérieure à 0 indique un rendement supérieur à la moyenne tandis qu'une note inférieure à 0 révèle un rendement inférieur à la moyenne. L'échelle de l'axe des y représente les unités d'écart type.

Graphiques 4.1 à 4.20 : Tendances relatives aux mesures de la santé financière de 2011–2012 à 2014–2015

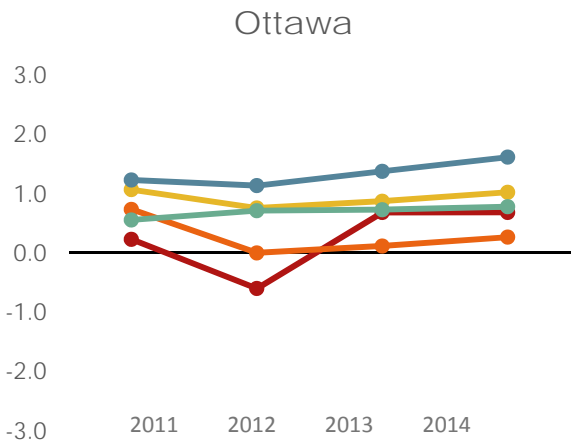
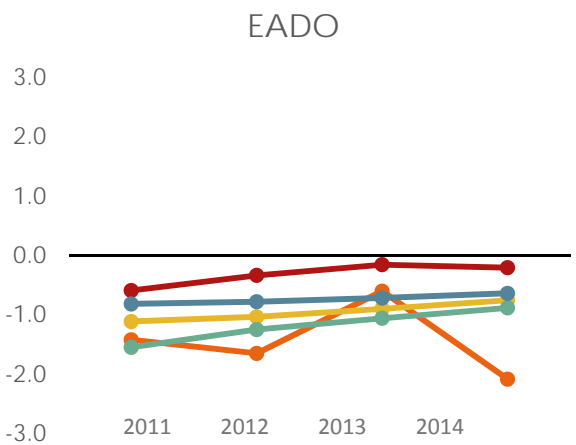
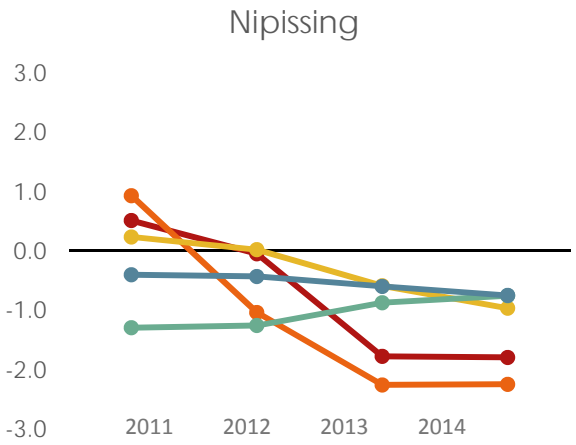
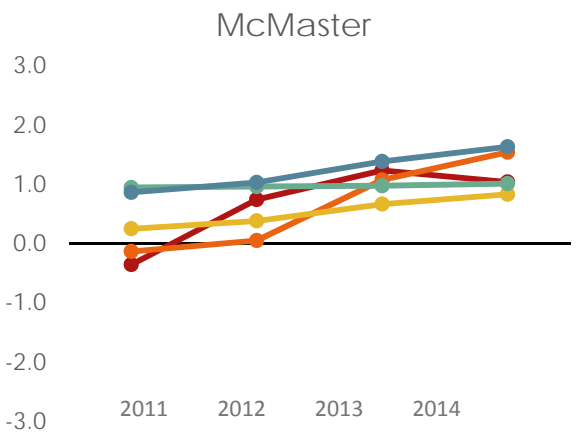
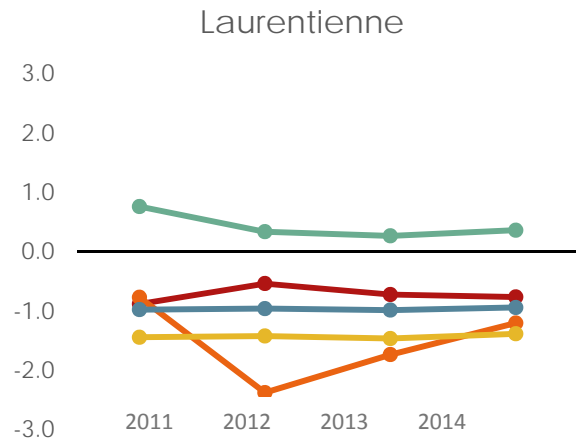
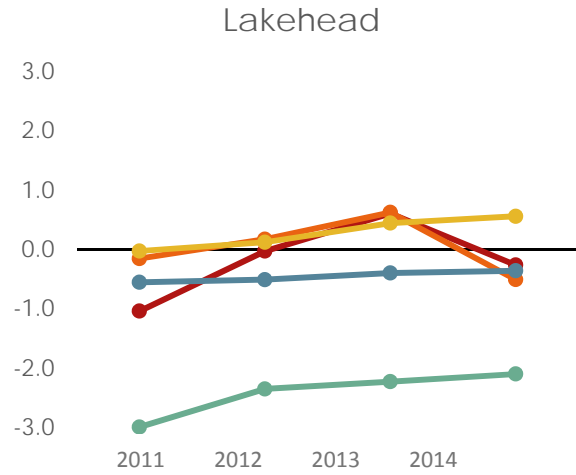
Légende :

- Ratio des bénéfices nets
- Ratio des recettes nettes d'exploitation
- Ratio des réserves primaires
- Ratio de la charge d'intérêts
- Ratio de la viabilité
- Moyenne du secteur



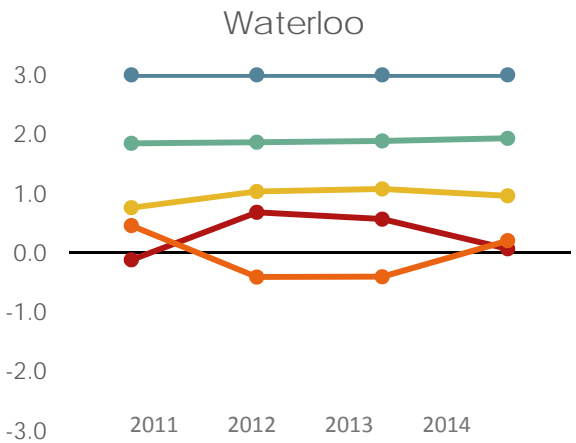
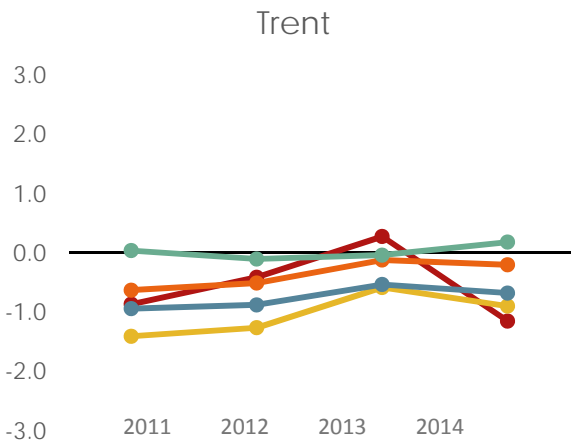
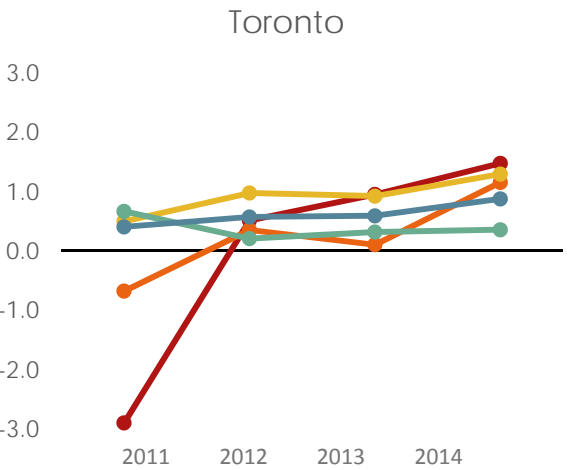
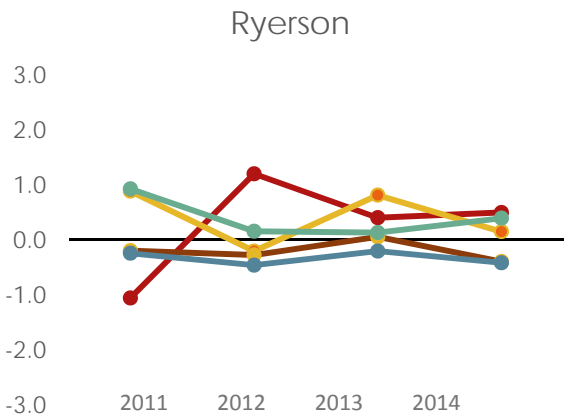
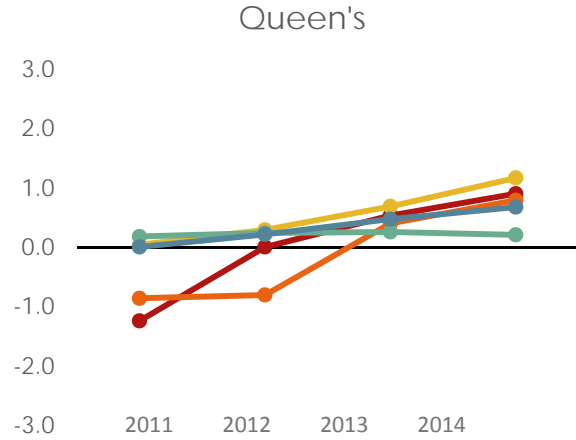
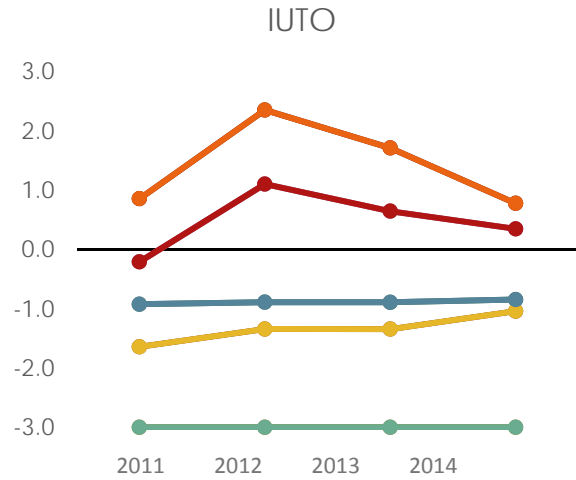
Légende :

- Ratio des bénéfices nets
- Ratio des recettes nettes d'exploitation
- Ratio des réserves primaires
- Ratio de la charge d'intérêts
- Ratio de la viabilité
- Moyenne du secteur



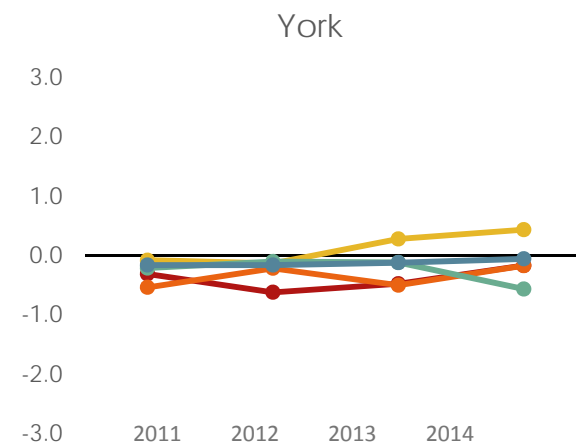
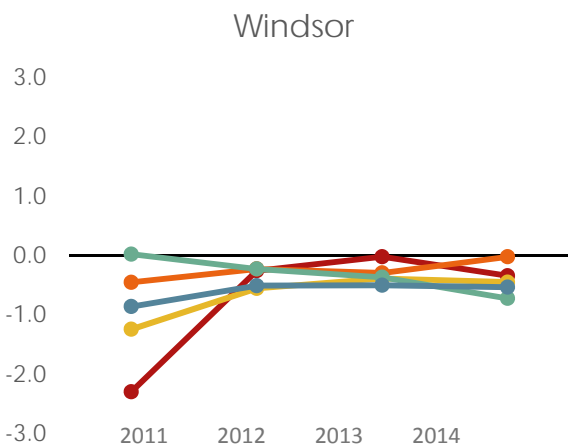
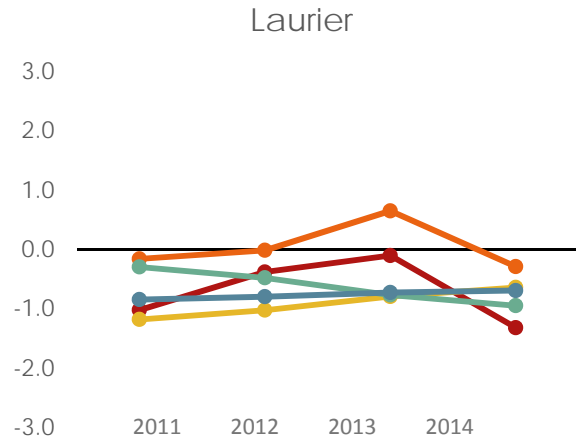
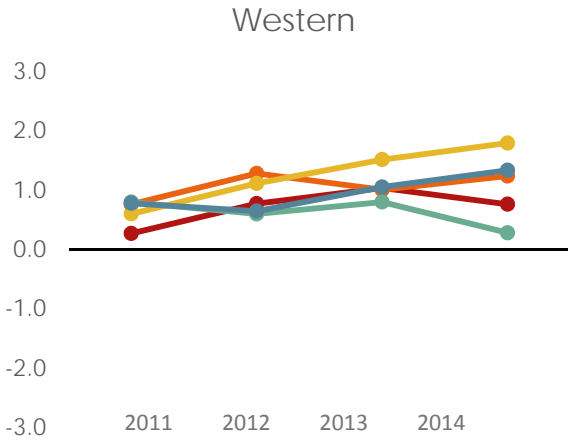
Légende :

- Ratio des bénéfices nets
- Ratio des recettes nettes d'exploitation
- Ratio des réserves primaires
- Ratio de la charge d'intérêts
- Ratio de la viabilité
- Moyenne du secteur



Légende :

- Ratio des bénéfices nets
- Ratio des recettes nettes d'exploitation
- Ratio des réserves primaires
- Ratio de la charge d'intérêts
- Ratio de la viabilité
- Moyenne du secteur



Source : MESFP, CUO, et COFO; l'analyse de COQES.

Notes supplémentaires pour les graphiques 4.1 à 4.20 :

Pour superposer visuellement les indicateurs, chacun des cinq ratios de la santé financière a été normalisé pour obtenir une médiane de 0, correspondant à la moyenne du secteur, et un écart type de 1. La moyenne du système représente la moyenne pour les quatre années. Les notes normalisées indiquent le nombre d'écart types pour lesquels l'établissement est au-dessus (s'ils sont positifs) ou en dessous (s'ils sont négatifs) de la moyenne du secteur pour les quatre années. Une note supérieure à 0 indique un rendement supérieur à la moyenne tandis qu'une note inférieure à 0 révèle un rendement inférieur à la moyenne.

Les valeurs aberrantes extrêmes n'ont pas été utilisées dans le calcul de la moyenne du système. Les résultats pour le ratio de la charge d'intérêts de l'IUTO et le ratio de la viabilité de Waterloo sont exclus de la moyenne du système.

Les données pour les notes au-dessus ou en dessous de 3 ont été plafonnées. Cela comprend les données suivantes :

- Carleton — ratio de la viabilité pour 2014 et 2015
- Lakehead — ratio de la charge d'intérêts pour 2011
- IUTO — ratio de la charge d'intérêts pour les quatre années
- Toronto — ratio des bénéfices nets pour 2011
- Waterloo — ratio de la viabilité pour les quatre années


Sommaire des indicateurs de la santé financière

Pour les besoins de notre tableau sommaire, nous simplifions les données présentées ci-dessus au moyen des deux variables incluses dans le Tableau 4 qui résumant pour chaque université :

- (1) le nombre d'indicateurs qui, des cinq indicateurs de la santé financière, étaient supérieurs à la moyenne du système pour chacune des quatre années. Nous tenons de nouveau à préciser que, en l'absence de seuils de rendement convenus, la note d'un établissement donné doit être interprétée uniquement par rapport à celle des 19 autres établissements plutôt qu'en tant qu'indicateur absolu d'une bonne ou d'une mauvaise santé financière.
- (2) le nombre d'indicateurs de la santé financière qui font état d'une amélioration au cours de la période de quatre ans.

Tableau 4 : Sommaire des indicateurs de la santé financière – Nombre d'indicateurs (sur 5) qui :

	étaient supérieurs à la moyenne du système en:				se sont améliorés de
	2011-12	2012-13	2013-14	2014-15	2011 à 2014
Algoma	4	4	2	1	1
Brock	0	0	0	2	5
Carleton	4	5	5	5	5
Guelph	2	3	4	5	5
Lakehead	0	2	3	1	4
Laurentienne	1	1	1	1	4
McMaster	3	5	5	5	5
Nipissing	3	1	0	0	1
EADO	0	0	0	0	4
Ottawa	5	3	5	5	3
IUTO	1	2	2	2	5
Queen's	3	4	5	5	5
Ryerson	2	2	4	3	1
Toronto	3	5	5	5	5
Trent	1	0	1	1	4
Waterloo	4	4	4	5	3
Western	5	5	5	5	4
Laurier	0	0	1	0	2
Windsor	1	0	0	0	4
York	0	0	1	1	5


Inclus dans le sommaire


Croissance du nombre de professeurs ayant plus de 65 ans

La retraite obligatoire a été éliminée en Ontario en 2006. Au cours des 10 années qui ont suivi, le pourcentage de professeurs de plus de 65 ans est passé de moins de 2 % à plus de 10 %. Dans notre premier rapport sur la viabilité, nous avons souligné que cet enjeu devait faire l'objet d'une analyse plus approfondie. Pour tout dire, étant donné qu'en moyenne les membres du corps professoral ayant le plus d'ancienneté gagnent généralement un salaire plus élevé, un nombre accru de professeurs demeurant en poste après l'âge de la retraite habituel entraînera des coûts considérables. Par conséquent, si un plus grand nombre de professeurs choisissent de demeurer à l'emploi de l'université après 65 ans, l'établissement dispose alors d'une moins grande marge de manœuvre sur le plan des dépenses pour embaucher des professeurs plus jeunes dont le salaire serait beaucoup moins élevé. Les

occasions de renouvellement du corps professoral sont donc aussi limitées. Le Tableau 5 montre le pourcentage de professeurs à temps plein de chaque université de l'Ontario ayant plus de 65 ans.

Tableau 5 : Professeurs ayant plus de 65 ans par université

Université	2014			2009			Évolution en point de % sur 5 ans
	65+	Total	% de 65+	65+	Total	% de 65+	
Algoma	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Brock	63	582	10,8 %	33	567	5,8 %	5,0 %
Carleton	81	843	9,6 %	39	819	4,8 %	4,8 %
Guelph	45	756	6,0 %	21	792	2,7 %	3,3 %
Lakehead	30	330	9,1 %	12	288	4,2 %	4,9 %
Laurentienne	42	366	11,5 %	21	384	5,5 %	6,0 %
McMaster	105	984	10,7 %	54	1 299	4,2 %	6,5 %
Nipissing	12	198	6,1 %	6	171	3,5 %	2,6 %
EADO	15	138	10,9 %	9	108	8,3 %	2,5 %
Ottawa	126	1 247	10,1 %	39	1 257	3,1 %	7,0 %
IUTO	12	276	4,3 %	3	150	2,0 %	2,3 %
Queen's	84	777	10,8 %	48	819	5,9 %	5,0 %
Ryerson	117	1 023	11,4 %	48	900	5,3 %	6,1 %
Toronto	288	2 721	10,6 %	201	2 661	7,6 %	3,0 %
Trent	15	225	6,7 %	15	246	6,1 %	0,6 %
Waterloo	63	1 194	5,3 %	36	1 026	3,5 %	1,8 %
Western	138	1 464	9,4 %	81	1 437	5,6 %	3,8 %
Laurier	51	573	8,9 %	21	522	4,0 %	4,9 %
Windsor	63	483	13,0 %	33	525	6,3 %	6,8 %
York	234	1 485	15,8 %	129	1 443	8,9 %	6,8 %


Inclus dans le sommaire

Source : Système d'information sur le personnel d'enseignement dans les universités et les collèges et base de données facultaire nationale de Statistique Canada. Comprend les enseignants à plein temps de rang professoral.

Tableau sommaire

Le Tableau 6 résume les données sur la viabilité présentées ci-dessus en regroupant certains éléments, chacun ayant été mis en évidence dans les sections précédentes :

Changement en pourcentage des inscriptions sur cinq ans : Le changement en pourcentage des inscriptions de 2010 à 2015. Plus la valeur est élevée, plus la croissance d'inscriptions génératrices de recettes a été importante.

Perspectives démographiques d'ici 2033 : Le changement prévu en pourcentage de la population des 18 à 20 ans pour chaque université en appliquant la répartition actuelle de la région d'origine des étudiants entrants. Plus ce pourcentage est élevé, plus les perspectives démographiques sont favorables.

Perspectives de la demande : Le pourcentage d'étudiants commençant leurs études à chacune des universités dont les notes au secondaire étaient supérieures à 75 %, et le rapport candidats-étudiants inscrits pour chaque établissement. Plus ces valeurs sont élevées, plus les perspectives de la demande de l'établissement augurent bien.

Indicateurs de la santé financière : Le nombre d'indicateurs de la santé financière de l'établissement dont la note était supérieure à la moyenne du système en 2014–2015, et le nombre d'indicateurs dont la note a augmenté au cours des quatre dernières années. Plus ce nombre est élevé, plus les perspectives de l'établissement ayant trait aux indicateurs de sa santé financière sont encourageantes.

Pourcentage de professeurs ayant plus de 65 ans : Le pourcentage de membres du corps professoral âgés de plus de 65 ans à chaque université. Une valeur plus élevée laisse entrevoir des pressions supplémentaires sur les coûts de rémunération.

Tableau 6 : Tableau sommaire
Signaux de la demande des inscriptions, de la viabilité financière
et des difficultés associées aux dépenses

	Change- ment en % des inscrip- tions sur 5 ans	Changement prévu de la démographie d'ici 2033	Demande		Indicateurs de la santé financière (sur 5)		% des professeurs ayant plus de 65 ans
			Rapport C:ÉI	Notes des nouveaux étudiants > 75 %	Nombre supérieur à la moyenne du système	Nombre s'étant amélioré sur quatre ans	
Algoma	29 %	-11 %	5:1	72 %	1	1	s.o.
Brock	7 %	-1 %	6:1	83 %	2	5	11 %
Carleton	16 %	-2 %	6:1	87 %	5	5	10 %
Guelph	9 %	1 %	7:1	99 %	5	5	6 %
Lakehead	-5 %	-8 %	5:1	73 %	1	4	9 %
Laurentienne	0 %	-9 %	5:1	83 %	1	4	11 %
McMaster	5 %	2 %	8:1	100 %	5	5	11 %
Nipissing	-18 %	-6 %	6:1	84 %	0	1	6 %
EADO	11 %	5 %	3:1	85 %	0	4	11 %
Ottawa	8 %	-3 %	7:1	95 %	5	3	10 %
IUTO	28 %	6 %	6:1	76 %	2	5	4 %
Queen's	14 %	2 %	7:1	100 %	5	5	11 %
Ryerson	27 %	6 %	8:1	95 %	3	1	11 %
Toronto	14 %	5 %	6:1	98 %	5	5	11 %
Trent	6 %	0 %	6:1	77 %	1	4	7 %
Waterloo	13 %	1 %	6:1	100 %	5	3	5 %
Western	5 %	-1 %	8:1	100 %	5	4	9 %
Laurier	10 %	1 %	7:1	88 %	0	2	9 %
Windsor	0 %	-7 %	5:1	83 %	0	4	13 %
York	-3 %	7 %	6:1	88 %	1	5	16 %

Prochaines étapes

Comme nous l'avons précisé dès le début, nous ne menons pas cette étude dans le but de réprimander ou de surveiller les établissements d'enseignement ni d'intervenir dans leurs activités, ou encore de décortiquer leurs pratiques de gestion interne. Nous donnons simplement suite au sentiment partagé de menace et de défi ressenti dans l'ensemble du système au sujet de la viabilité financière et de ses répercussions possibles sur la qualité de l'enseignement et de l'expérience étudiante. Nous avons rassemblé une série d'indicateurs des signaux de la viabilité pour lancer la conversation avec les universités et le gouvernement au sujet des pressions auxquelles les établissements d'enseignement font face, les stratégies qu'elles utilisent pour y répondre et les outils que le gouvernement doit leur fournir pour y parvenir.

Références

Conseil des universités de l'Ontario. (2016). *Universities: Helping Ontarians Prosper, 2016 Provincial Pre-Budget Submission*. Extrait de : <http://cou.on.ca/wp-content/uploads/2016/01/COU-2015-16-Pre-Budget-Submission-FN.pdf>

Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur. (2015). *Mise en contexte du modèle de financement des universités de l'Ontario*. Toronto : Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur.

Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur. (2013). *Indicateurs de rendement : un rapport sur la situation actuelle et sur ce que l'avenir nous réserve*. Toronto : Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur.

Jonker, L. et M. Hicks. (2016). *Différenciation du système universitaire de l'Ontario : Situation actuelle et orientation future*. Toronto : Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur.

Weingarten, H. P., Hicks, M. et G. Moran. (2016). *Comprendre la viabilité du système d'éducation postsecondaire de l'Ontario et de ses établissements : Cadre*. Toronto : Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur.

Annexe A : Données supplémentaires sur les tendances relatives aux inscriptions sur cinq ans

Le Tableau 1 du présent rapport montre les tendances relatives aux effectifs en équivalent temps plein sur cinq ans pour les 20 universités. Les universités peuvent utiliser, et utilisent, différentes stratégies pour maintenir ou augmenter leurs effectifs – au premier cycle ou aux cycles supérieurs, en étudiants canadiens ou étrangers. Pour approfondir l'analyse des diverses tendances relatives à l'évolution des inscriptions dans les établissements d'enseignement, les tableaux A1 et A2 ci-après décomposent les tendances globales présentées au Tableau 1 en leurs éléments constitutifs. Les totaux indiqués dans les tableaux A1 et A2 correspondent au total des inscriptions figurant dans le Tableau 1.

Tableau A1 : Tendances relatives aux effectifs en ETP au premier cycle et aux cycles supérieurs au fil des ans

	<u>Premier cycle</u>			<u>Cycles supérieurs</u>			<u>Total</u>		
	2010	2015	Évolution en % sur 5 ans	2010	2015	Évolution en % sur 5 ans	2010	2015	Évolution en % sur 5 ans
Algoma	1 028	1 323	29 %	0	0	s.o.	1 028	1 323	29 %
Brock	14 538	15 437	6 %	1 155	1 364	18 %	15 693	16 801	7 %
Carleton	19 474	22 500	16 %	3 022	3 544	17 %	22 497	26 044	16 %
Guelph	22 370	24 557	10 %	2 355	2 352	0 %	24 725	26 909	9 %
Lakehead	7 601	6 924	-9 %	592	876	48 %	8 193	7 800	-5 %
Laurentienne	7 547	7 424	-2 %	515	617	20 %	8 062	8 041	0 %
McMaster	23 067	24 130	5 %	3 476	3 742	8 %	26 543	27 872	5 %
Nipissing	5 205	4 185	-20 %	139	191	38 %	5 344	4 376	-18 %
EADO	3 555	3 805	7 %	59	217	266 %	3 614	4 022	11 %
Ottawa	29 917	31 728	6 %	5 044	6 005	19 %	34 961	37 733	8 %
IUTO	6 421	8 139	27 %	340	510	50 %	6 761	8 649	28 %
Queen's	18 762	21 300	14 %	3 720	4 282	15 %	22 481	25 582	14 %
Ryerson	26 561	34 001	28 %	1 999	2 251	13 %	28 560	36 252	27 %
Toronto	59 142	67 105	13 %	13 740	16 263	18 %	72 882	83 368	14 %
Trent	6 969	7 348	5 %	375	405	8 %	7 344	7 753	6 %
Waterloo	27 622	31 148	13 %	3 766	4 420	17 %	31 387	35 568	13 %
Western	30 037	31 284	4 %	4 958	5 617	13 %	34 995	36 901	5 %
Laurier	14 826	16 338	10 %	1 048	1 129	8 %	15 874	17 468	10 %
Windsor	12 975	12 056	-7 %	1 700	2 680	58 %	14 675	14 736	0 %
York	43 455	41 936	-3 %	4 494	4 641	3 %	47 948	46 577	-3 %

Source : MESFP. Les effectifs en ETP comprennent tous les étudiants — plein temps et temps partiel, admissibles et inadmissibles, grade et certificat. Les données pour les ETP du premier cycle comprennent tous les trimestres tandis que celles pour les ETP des cycles supérieurs ne regroupent que les trimestres d'automne et d'été.

Tableau A2 : Tendances relatives aux effectifs en ETP canadiens et étrangers au fil des ans

	Étudiants canadiens			Étudiants étrangers			Total		
	2010	2015	Évolution en % sur 5 ans	2010	2015	Évolution en % sur 5 ans	2010	2015	Évolution en % sur 5 ans
Algoma	958	908	-5 %	70	415	491 %	1 028	1 323	29 %
Brock	14 463	15 071	4 %	1 230	1 730	41 %	15 693	16 801	7 %
Carleton	19 967	22 436	12 %	2 530	3 609	43 %	22 497	26 044	16 %
Guelph	24 079	25 774	7 %	646	1 135	76 %	24 725	26 909	9 %
Lakehead	8 052	7 256	-10 %	141	544	286 %	8 193	7 800	-5 %
Laurentienne	7 636	7 449	-2 %	426	591	39 %	8 062	8 041	0 %
McMaster	24 700	25 429	3 %	1 844	2 442	32 %	26 543	27 872	5 %
Nipissing	5 294	4 331	-18 %	50	45	-9 %	5 344	4 376	-18 %
EADO	3 439	3 586	4 %	175	436	149 %	3 614	4 022	11 %
Ottawa	32 868	33 050	1 %	2 093	4 683	124 %	34 961	37 733	8 %
IUTO	6 472	8 029	24 %	288	620	115 %	6 761	8 649	28 %
Queen's	21 103	23 466	11 %	1 378	2 116	53 %	22 481	25 582	14 %
Ryerson	27 664	34 888	26 %	895	1 364	52 %	28 560	36 252	27 %
Toronto	63 817	67 576	6 %	9 065	15 793	74 %	72 882	83 368	14 %
Trent	6 789	7 145	5 %	555	608	10 %	7 344	7 753	6 %
Waterloo	27 648	29 075	5 %	3 739	6 493	74 %	31 387	35 568	13 %
Western	32 546	32 587	0 %	2 450	4 314	76 %	34 995	36 901	5 %
Laurier	15 537	16 439	6 %	337	1 029	205 %	15 874	17 468	10 %
Windsor	13 083	12 067	-8 %	1 592	2 670	68 %	14 675	14 736	0 %
York	44 491	40 827	-8 %	3 458	5 750	66 %	47 948	46 577	-3 %

Source : MESFP. Les effectifs en ETP comprennent tous les étudiants — plein temps et temps partiel, admissibles et inadmissibles, grade et certificat. Les données pour les ETP du premier cycle comprennent tous les trimestres tandis que celles pour les ETP des cycles supérieurs ne regroupent que les trimestres d'automne et d'été.

Annexe B : Renseignements supplémentaires sur les perspectives démographiques

Le tableau suivant donne un aperçu des cinq régions géographiques présentées dans le Graphique 2 du présent rapport. Il indique les universités (leur campus principal) situées dans chaque région et les comtés formant chacune des régions.

Tableau B1 : Aperçu des régions de l'Ontario

Région	Toronto + RGT	Centre	Est	Sud-Ouest	Nord
Universités	EADO	Brock	Carleton	Western	Algoma
	Ryerson	Guelph	Ottawa	Windsor	Lakehead
	Toronto	McMaster	Queen's		Laurentienne
	IUTO	Trent			Nipissing
	York	Waterloo Laurier			
Comtés	Toronto	Brant	Ottawa	Bruce	Algoma
	Durham	Dufferin	Frontenac	Elgin	Cochrane
	Halton	Haldimand-Norfolk	Hastings	Essex	Kenora
	Peel	Haliburton	Lanark	Grey	Manitoulin
	York	Hamilton	Leeds et Greenville	Huron	Nipissing
		Muskoka	Lennox et Addington	Chatham-Kent	Parry Sound
		Niagara	Prescott et Russell	Lambton	Rainy River
		Northumberland	Prince Edward	Middlesex	Grand Sudbury
		Peterborough	Renfrew	Oxford	Sudbury
		Simcoe	Stormont, Dundas et Glengarry	Perth	Thunder Bay
		Kawartha Lakes			Timiskaming
		Waterloo			
		Wellington			

Pour obtenir les projections démographiques propres à chaque établissement présentées dans les graphiques 3.1 à 3.5, nous avons d'abord calculé le taux de croissance annuel de chacune des cinq régions retenues à partir des projections de la population des 18 à 20 ans établies par le ministère des Finances. Nous avons ensuite appliqué ces taux de croissance aux nombres d'étudiants de première année inscrits à chaque université en fonction du pourcentage d'étudiants arrivants par région d'origine. Les nombres projetés ont ensuite été agrégés pour chaque année et chaque établissement.

Les universités recueillent et déclarent systématiquement les données relatives aux codes postaux dans leurs rapports sur les effectifs remis au MESFP. La région d'où proviennent les étudiants a été déterminée en établissant une concordance entre les trois premiers caractères de leur code postal (désignant la région de tri d'acheminement ou RTA) et les données de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de Statistique Canada. Il y a un faible pourcentage d'étudiants ontariens pour lesquels la RTA n'était pas conforme au format établi ou ne se trouvait pas dans l'ENM de Statistique Canada. Ils ne représentent qu'un peu plus de 2 % de l'ensemble des étudiants du premier cycle en première année. Ces étudiants ont été exclus de l'analyse.

Les résultats reposent sur les dénombrements d'étudiants pour le trimestre de l'automne 2015-2016 uniquement. Les campus satellites et les établissements affiliés des universités n'ont pas été inclus.

Le Tableau B2 indique la répartition des étudiants ontariens du premier cycle en première année à chaque université selon leur région d'origine.

Tableau B2 : Pourcentage d'étudiants ontariens du premier cycle en première année par région, 2015–2016

	Région démographique en Ontario				
	Toronto + RGT	Centre	Est	Sud-Ouest	Nord
Algoma	16 %	11 %	3 %	3 %	68 %
Brock	44 %	46 %	3 %	7 %	1 %
Carleton	25 %	12 %	56 %	4 %	3 %
Guelph	55 %	29 %	4 %	10 %	2 %
Lakehead	22 %	24 %	5 %	4 %	45 %
Laurentienne	20 %	17 %	8 %	4 %	51 %
McMaster	58 %	36 %	2 %	3 %	1 %
Nipissing	23 %	27 %	13 %	10 %	27 %
EADO	80 %	12 %	5 %	3 %	1 %
Ottawa	21 %	10 %	60 %	5 %	4 %
IUTO	88 %	6 %	3 %	2 %	1 %
Queen's	57 %	16 %	20 %	5 %	2 %
Ryerson	89 %	6 %	2 %	2 %	1 %
Toronto	85 %	8 %	4 %	3 %	1 %
Trent	48 %	32 %	15 %	4 %	2 %
Waterloo	56 %	31 %	5 %	7 %	1 %
Western	48 %	15 %	2 %	33 %	1 %
Laurier	55 %	35 %	2 %	7 %	1 %
Windsor	17 %	6 %	1 %	75 %	1 %
York	97 %	2 %	0 %	0 %	0 %

Source : MESFP.

Annexe C : Renseignements supplémentaires sur les indicateurs de la santé financière

Voici les cinq indicateurs de la santé financière établis par le secteur universitaire en collaboration avec le MESFP :

Tableau C1 : Résumé des indicateurs de la santé financière

	Indicateur de la santé financière	Calcul
Ratio des bénéfices nets	Le ratio des bénéfices nets/pertes nettes est une mesure du rendement financier qui calcule le pourcentage des recettes d'un établissement contribuant véritablement à ses actifs nets. Il donne une idée de la mesure dans laquelle un établissement réussit à gérer ses dépenses. Ce ratio vise à suivre les tendances relatives aux gains nets d'un établissement.	= $\frac{\text{Total des recettes} - \text{total des dépenses}}{\text{Total des recettes}}$
Ratio des recettes nettes d'exploitation	Le ratio des recettes nettes d'exploitation est une mesure du rendement financier qui fournit une indication de la mesure dans laquelle les établissements d'enseignement produisent des mouvements de trésorerie positifs à long terme pour être viables sur le plan financier. Le ratio est calculé en divisant le mouvement de trésorerie provenant des activités d'exploitation (selon l'état des mouvements de trésorerie) par le total des recettes (selon l'état des résultats).	= $\frac{\text{Mouvement de trésorerie provenant des activités d'exploitation}}{\text{Total des recettes}}$
Ratio des réserves primaires	Le ratio des réserves primaires est une mesure de la viabilité financière qui compare les actifs nets remplaçables au total des dépenses et qui fournit une indication de la solidité et de la souplesse financières d'un établissement en déterminant pendant combien de jours un établissement pourrait mener ses activités en n'utilisant que ses ressources financières pouvant être dépensées sans restrictions. Les actifs nets remplaçables comprennent : l'excédent non affecté (le déficit), les actifs nets visés par une affectation d'origine interne et les fonds de dotation visés par une affectation d'origine interne rajustés pour les avantages sociaux futurs.	= $\frac{\text{Actifs nets remplaçables} \times 365 \text{ jours}}{\text{Total des dépenses}}$
Ratio de la charge d'intérêts	Le ratio de la charge d'intérêts est une mesure de l'abordabilité de la dette qui compare le niveau du service de la dette actuel au total des dépenses de l'établissement. Il examine le pourcentage du total des sommes dépensées par un établissement au service de sa dette. Le ratio est calculé en divisant les frais d'intérêts par le total des dépenses (moins l'amortissement hors trésorerie).	= $\frac{\text{Frais d'intérêts}}{\text{Total des dépenses} - \text{amortissement}}$

Ratio de viabilité	<p>Le ratio de la viabilité est un déterminant fondamental de la santé financière d'un établissement d'enseignement puisqu'il fournit une indication des fonds disponibles pouvant être utilisés si un établissement devait régler ses obligations à long terme. Il est calculé en divisant les actifs nets remplaçables par la dette à long terme. La définition d'actifs nets remplaçables est fournie dans la section sur le ratio des réserves primaires. La dette à long terme correspond à la dette extérieure à long terme totale déclarée dans les états financiers de l'établissement sans ajouter la partie exigible des comptes créditeurs.</p>	$= \frac{\text{Actifs nets remplaçables}}{\text{Dette à long terme}}$
---------------------------	--	---

Quatre années de données

Le tableau de la page suivante présente les données découlant des indicateurs de la santé financière pour chaque université sur quatre ans (de 2011–2012 à 2014–2015). Ces données ont servi à concevoir les graphiques 4.1 à 4.20 et le tableau sommaire (Tableau 6) figurant dans le corps du rapport.

Au moment de normaliser les données pour les besoins des graphiques 4.1 à 4.20 (se reporter aux remarques sous les graphiques), les valeurs pour le ratio de la charge d'intérêts ont été multipliées par -1 pour faire concorder la direction du rendement positif avec les quatre autres indicateurs.

Tableau C2 : Ratios de la santé financière de 2011–2012 à 2014–2015

	Ratio des bénéfices nets				Ratio des recettes nettes d'exploitation				Ratio des réserves primaires (jours)			
	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015
Algoma	5,7 %	5,1 %	6,2 %	0,9 %	8,0 %	10,9 %	10,3 %	0,2 %	86	86	43	16
Brock	-0,7 %	-0,8 %	0,3 %	5,4 %	0,2 %	3,5 %	4,0 %	9,2 %	24	35	18	44
Carleton	9,6 %	10,8 %	12,8 %	13,0 %	7,1 %	17,9 %	15,1 %	17,0 %	144	183	222	256
Guelph	-7,9 %	6,4 %	10,1 %	9,2 %	8,9 %	7,8 %	11,3 %	8,8 %	44	74	160	172
Lakehead	-2,4 %	2,6 %	5,8 %	1,5 %	6,6 %	8,2 %	10,3 %	4,9 %	77	86	106	114
Laurentienne	-1,6 %	0,1 %	-0,8 %	-1,0 %	3,6 %	-4,1 %	-1,0 %	1,5 %	-11	-10	-12	-7
McMaster	1,0 %	6,5 %	8,9 %	7,9 %	6,7 %	7,6 %	12,5 %	14,7 %	94	102	120	130
Nipissing	5,4 %	2,6 %	-6,0 %	-6,1 %	11,8 %	2,4 %	-3,5 %	-3,5 %	94	80	43	19
EADO	-0,1 %	1,1 %	2,0 %	1,8 %	0,5 %	-0,6 %	4,4 %	-2,7 %	9	14	23	32
Ottawa	3,9 %	-0,2 %	6,2 %	6,2 %	10,9 %	7,3 %	7,9 %	8,6 %	145	126	133	143
IUTO	1,8 %	8,3 %	6,0 %	4,5 %	11,5 %	18,7 %	15,6 %	11,1 %	-23	-4	-4	14
Queen's	-3,3 %	2,8 %	5,5 %	7,3 %	3,2 %	3,5 %	9,3 %	11,2 %	82	97	122	152
Ryerson	-2,2 %	8,7 %	4,8 %	5,3 %	11,6 %	6,4 %	11,3 %	8,1 %	67	62	83	55
Toronto	-13,5 %	5,4 %	7,5 %	10,1 %	4,1 %	9,1 %	7,9 %	12,9 %	110	140	137	160
Trent	-1,5 %	0,8 %	4,2 %	-2,9 %	4,3 %	4,9 %	6,8 %	6,4 %	-8	1	43	23
Waterloo	2,2 %	6,2 %	5,6 %	3,2 %	9,6 %	5,4 %	5,4 %	8,3 %	126	144	146	139
Western	4,1 %	6,6 %	7,9 %	6,6 %	11,0 %	13,5 %	12,2 %	13,3 %	116	148	173	190
Laurier	-2,3 %	0,9 %	2,3 %	-3,7 %	6,6 %	7,3 %	10,5 %	5,9 %	5	15	29	39
Windsor	-8,6 %	1,5 %	2,7 %	1,1 %	5,1 %	6,2 %	5,9 %	7,2 %	1	44	55	51
York	1,3 %	-0,3 %	0,4 %	2,0 %	4,7 %	6,3 %	4,9 %	6,5 %	74	70	96	106

Tableau C2 : Ratios de la santé financière de 2011–2012 à 2014–2015

	Ratio de la charge d'intérêts				Ratio de la viabilité			
	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015
Algoma	1,8 %	1,9 %	2,0 %	1,7 %	0,54	0,42	0,29	0,21
Brock	2,4 %	2,5 %	2,6 %	2,7 %	0,13	0,21	0,11	0,24
Carleton	1,0 %	1,2 %	1,1 %	0,9 %	1,97	2,72	3,52	4,33
Guelph	1,6 %	1,9 %	2,0 %	1,9 %	0,46	0,63	1,31	1,52
Lakehead	5,7 %	4,1 %	4,0 %	3,9 %	0,28	0,32	0,42	0,45
Laurentienne	1,2 %	1,6 %	1,7 %	1,6 %	-0,09	-0,07	-0,10	-0,06
McMaster	1,1 %	1,1 %	1,0 %	1,0 %	1,53	1,68	1,99	2,21
Nipissing	3,1 %	3,1 %	2,7 %	2,6 %	0,42	0,40	0,25	0,12
EADO	3,4 %	3,1 %	2,9 %	2,8 %	0,05	0,08	0,14	0,21
Ottawa	1,4 %	1,3 %	1,3 %	1,2 %	1,86	1,77	1,98	2,19
IUTO	12,3 %	12,3 %	10,8 %	10,0 %	-0,04	-0,01	-0,01	0,03
Queen's	1,8 %	1,7 %	1,7 %	1,7 %	0,78	0,96	1,19	1,37
Ryerson	1,1 %	1,8 %	1,8 %	1,6 %	0,56	0,37	0,60	0,41
Toronto	1,3 %	1,7 %	1,6 %	1,6 %	1,13	1,28	1,30	1,55
Trent	1,9 %	2,0 %	2,0 %	1,8 %	-0,05	0,00	0,31	0,18
Waterloo	0,2 %	0,2 %	0,2 %	0,2 %	10,48	12,99	7,83	8,74
Western	1,2 %	1,4 %	1,2 %	1,7 %	1,46	1,34	1,70	1,95
Laurier	2,2 %	2,4 %	2,7 %	2,8 %	0,03	0,07	0,13	0,16
Windsor	1,9 %	2,2 %	2,3 %	2,6 %	0,01	0,32	0,33	0,30
York	2,1 %	2,0 %	2,1 %	2,5 %	0,63	0,63	0,66	0,72

Source : MESFP, CUO, et COFO.